

# BURKINA FASO



République du  
Burkina Faso

REVUE BIENNALE DU PDAA – NOTE DE SYNTHÈSE

REVUE BIENNALE DU PDAA – NOTE DE SYNTHÈSE

## Tableau de Bord de la Transformation de l'Agriculture en Afrique: Performances et Enseignements

# Tableau de Bord de la Transformation de l'Agriculture en Afrique: Performances et Enseignements du Burkina Faso<sup>1</sup>

## 1. Contexte

Les chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'Union africaine (UA) ont adopté en 2014 la déclaration dite de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie. Ils se sont également engagés pour la conduite d'un processus de revue biennale (RB) agricole afin de suivre et évaluer l'état de mise en œuvre des sept engagements contenus dans ladite déclaration.

Le rapport inaugural d'examen biennal de la Commission de l'UA sur la Déclaration de Malabo ([https://au.int/sites/default/files/newsevents/reports/33640-rp-33640wdfull\\_br\\_report\\_fra.pdf](https://au.int/sites/default/files/newsevents/reports/33640-rp-33640wdfull_br_report_fra.pdf)) a été présenté à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'UA en janvier 2018 à Addis-Abeba, Éthiopie. Les principaux résultats et enseignements du rapport sont discutés ci-dessous.

## 2. Résultats globaux de la RB

Au niveau continental, 20 pays sont en bonne voie, ce qui signifie qu'ils ont obtenu au moins la note globale de 3,94 sur 10, qui est la cible pour 2018 ; le Rwanda a obtenu le score le plus élevé de 6,1 ; la moyenne africaine, basée sur les rapports des 47 pays ayant participé à l'exercice, est de 3,60.

Dans la région de la CEDEAO, le score moyen pour la région, basé sur les 14 rapports soumis, est de 3,62 ; seuls cinq États membres sont en bonne voie, notamment le Burkina Faso, le Bénin, le Cabo Verde, le Mali et le Togo. Toutefois, six autres États membres ont fait des progrès notables, c'est-à-dire qu'ils atteignent au moins 80 % de la cible.

---

<sup>1</sup> Cette note a été préparée par Sidibe D. Amadou, Secrétaire permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles (SP/CPSA), Rabo Abdoulaye, Point focal suivi-évaluation PDDAA, Soulama Augustine, Chef de Département Suivi-évaluation des politiques du secteur rural, Ouedraogo Marc, membre de l'équipe de rédaction du premier Rapport Biennal, Taondyande Maurice, Représentant ReSAKSS Burkina Faso avec l'appui de Mbaye Yade (Système Régional d'Analyse Stratégique et de Gestion des Connaissances—ReSAKSS Afrique de l'Ouest, IITA, Ibadan, Nigéria).

En moyenne, la région de la CEDEAO est en bonne voie pour quatre engagements. E1 : « Réengagement envers le PDDAA » ; E4 : « Réduire de moitié la pauvreté par le biais de l'agriculture » ; E5 : « Stimuler le commerce agricole intra-africain » ; E7 : « Responsabilité mutuelle pour les actions et les résultats ». La plupart des États membres de la CEDEAO (8 sur 14) sont en bonne voie pour trois engagements. Cependant, le Cabo Verde et le Togo sont en bonne voie pour cinq engagements tandis que la Sierra Leone et le Liberia ne sont en bonne voie que pour un engagement.

### 3. Statut du Burkina Faso

En mars 2017, s'est tenue à Abidjan une rencontre de présentation du processus et de validation de la feuille de route continentale pour l'élaboration du rapport biennal. À la suite de sa participation, le Burkina Faso a engagé ce processus à son niveau à travers la définition d'une feuille de route nationale conformément aux recommandations de celle continentale.

Le processus a été conduit par une équipe nationale regroupant les différentes parties prenantes. Il a consisté en la collecte d'informations, le calcul et le renseignement des indicateurs ainsi qu'en l'élaboration du rapport pays.

À l'issue du processus, le Burkina Faso a obtenu un score global de 4,24 contre une cible de 3,94 pour le pays, ce qui lui permet d'être classé « pays en voie » pour l'atteinte des engagements de Malabo.

Une analyse de la mise en œuvre de sept engagements au niveau national montre que le pays enregistre de bonnes performances dans le processus du PDDAA (avec une note de 5,63 pour un minimum attendu de 3,33), dans le domaine de la réduction de la pauvreté (3,65 pour un minimum attendu de 2,06), dans le domaine du commerce intra-africain (3,49 pour un minimum attendu de 1), dans le domaine de la responsabilisation mutuelle (5,55 pour un minimum attendu de 4,78). Cependant, des efforts doivent être consentis dans les domaines de l'investissement (public et privé) dans l'agriculture (3,91 pour un minimum attendu de 6,67), de l'éradication de la faim (2,22 pour un minimum attendu de 3,71), de l'amélioration de la résilience (5,22 pour un minimum attendu de 6).

#### a. Forces

Les principales forces sont liées aux performances notées dans les domaines du processus du PDDAA, de la réduction de la pauvreté, du commerce intra-africain et de la responsabilisation mutuelle.

Concernant le processus du PDDAA, ces résultats s'expliquent par l'existence d'un organe de coordination et de cadres de concertation multisectoriels regroupant l'ensemble des acteurs. À cela s'ajoute l'existence d'un système statistique national (Enquête permanente agricole, enquête SMART<sup>2</sup>, Enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages, etc.) performant qui collecte déjà la quasi-totalité des indicateurs de Malabo.

Dans le domaine de la réduction de la pauvreté, ces performances s'expliquent par l'amélioration du fonctionnement des marchés agricoles et de l'autonomisation des femmes. Toutefois, cela ne s'est pas traduit par une réduction conséquente de la pauvreté. Sur le plan du commerce intra-africain, les performances s'expliquent par l'amélioration des politiques et des conditions d'exercice des échanges commerciaux et par la réduction de la volatilité des prix des produits alimentaires. Cependant, le volume des échanges intra-africains a faiblement augmenté.

Quant à la responsabilisation mutuelle, les performances sont attribuées à l'existence d'un système de suivi-évaluation opérationnel permettant la production régulière de rapports et la tenue des revues conjointes à travers les cadres sectoriels de dialogue.

## **b. Faiblesses**

Malgré les performances enregistrées, des insuffisances ont été constatées.

Dans le domaine de l'investissement (public et privé) dans l'agriculture, on note une faiblesse dans l'absorption des ressources extérieures du fait de la lourdeur des procédures de décaissement et des difficultés d'accès des acteurs au financement du fait de l'inadéquation des mécanismes et de certains produits disponibles aux activités du secteur agricole.

Dans le domaine de l'éradication de la faim, la faible productivité agricole du pays est due au faible ratio d'encadrement des producteurs, à l'insuffisante capacité technique et financière des producteurs pour l'accès et l'utilisation des intrants et technologies ainsi qu'à la non-opérationnalité du dispositif de sécurisation foncière.

Quant à l'amélioration de la résilience, la faible performance est due à l'absence d'un système d'assurance sur le climat en faveur des ménages agricoles vulnérables.

---

<sup>2</sup> Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions.

## 4. Préoccupations principales et recommandations

### a) Amélioration des progrès vers la transformation agricole

Au regard des faiblesses enregistrées, les recommandations pour améliorer les progrès vers la transformation agricole se résument comme suit.

- Améliorer le taux d'absorption de l'aide extérieure par la facilitation des mécanismes de décaissement.
- Améliorer l'accès au financement en facilitant les conditions d'accès et en développant des produits plus adaptés.
- Améliorer l'accès aux technologies agricoles par le renforcement du système d'appui-conseil d'encadrement.
- Promouvoir des équipements et des infrastructures de transport, de stockage et de conservation afin de réduire les pertes post-récolte.
- Promouvoir les chaînes de valeur des produits de base.
- Créer les conditions pour l'employabilité des jeunes dans les filières agricoles.
- Améliorer les échanges commerciaux de produits et services agricoles au niveau sous-régional et intra-africain.
- Développer des produits assurantiels indexés sur le climat pour renforcer la résilience des ménages agricoles.

### b) Amélioration du processus de la Revue Biennale

En termes de recommandations pour l'amélioration des prochains rapports biennaux, il faut :

- Assurer le portage politique du processus par les autorités nationales.
- Arrimer le processus de la revue biennale avec le dispositif du PNIA (PNSR).
- Budgétiser le processus sur les ressources propres de l'État pour les prochains rapports.
- Renforcer le dispositif de collecte, voire développer de nouveaux outils ou stratégies pour la collecte désagrégée des données en lien avec le suivi des engagements.
- Identifier et réaliser des études spécifiques en lien avec les engagements.
- Réviser certains indicateurs pour les rendre conformes aux réalités des différents pays.
- Sensibiliser et informer tous les acteurs sur le processus en vue de son appropriation.



- Renforcer les capacités des acteurs nationaux en matière de planification et de suivi-évaluation.

## 5. Plan d'insertion des résultats de la RB dans le processus PNIA du pays

Pour faire face aux insuffisances relevées dans le rapport biennal, des actions ont été entreprises par le pays dans le cadre de la mise en œuvre du volet agricole du Plan national de développement économique et social (PNDES).

Dans le domaine de l'accès et l'utilisation des intrants pour l'amélioration de la productivité agricole, le gouvernement du Burkina Faso prévoit de mettre en place et rendre fonctionnelle une centrale d'achat des intrants et du matériel agricoles (CAIMA). Il est prévu également la mise en service d'une unité de production d'engrais minéraux à base de phosphate naturel.

Aussi, dans le but de faciliter l'accès au financement, une banque agricole a été créée et est en phase de démarrage de ses activités. L'adoption d'un code d'investissement agricole contribuera à améliorer l'investissement privé dans le secteur agricole.

L'accroissement des ressources publiques allouées au Programme national de vulgarisation et d'appui-conseil agricole (PNVACA) constaté au cours des dernières années devra permettre d'améliorer l'accès à l'appui-conseil agricole.

Dans le cadre des actions de renforcement de la résilience des ménages agricoles, il est prévu l'élaboration et l'opérationnalisation d'un mécanisme de gestion des risques agricoles. Aussi, dans le but de renforcer la résilience face aux risques liés au climat par des pratiques de gestion durable des terres, le gouvernement s'est lancé dans un processus d'élaboration d'une Stratégie nationale de restauration, de conservation et de récupération des sols (SNRCRS), assortie d'un plan d'action pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Pour la promotion des échanges intra-régionaux, le Burkina Faso prévoit la construction du chemin de fer le reliant aux pays voisins que sont le Ghana, le Mali, le Niger et le Togo. Aussi, des projets de réhabilitation du corridor routier Lomé-Sinkancé-Ouagadougou et la construction de l'autoroute Ouagadougou-Yamoussoukro sont prévus.

Cette synthèse a été préparée par le Secrétariat permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles du Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques (SP/CPSA/MAAH) du Burkina Faso avec l'appui technique du Système régional d'analyse stratégique et de gestion de connaissances pour l'Afrique de l'Ouest (ReSAKSS AO)

**Pour plus d'information, contacter :**

Dr Amadou SIDIBE  
Secrétaire permanent de la CPSA/MAAH  
03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso  
T: (+226) 50 31 84 61  
Email: annyaminatou@yahoo.fr

ReSAKSS Afrique de l'ouest  
Oyo Road, PMB 5320  
Ibadan, Oyo State, Nigeria  
Tel: + 234 (2) 241 2626  
Fax: + 873761798636  
Mail: resakss-africa@cgiar.org  
Site web: www.resakss.org

**ReSAKSS WA**  
Facilitated by IFPRI & IITA